

MODULE DE SPECIALISATION

2 - Les aides techniques d'accès à la communication

Module C : Préconisation des aides techniques de communication alphabétique ou phonétique

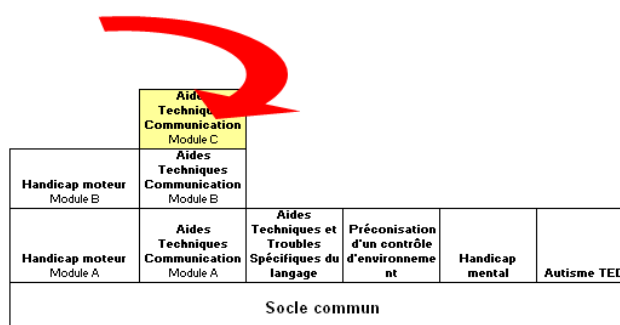
Code : FC090202C

Durée : 2 jours
 Date : 29 et 30 juin 2010
 Coût : 430 € ttc
 Lieu : Paris
 (Formation sur site sur demande)

Cette formation apparaît au catalogue de la CNSA



Notre programme de modules de spécialisation de 2 jours correspondra à l'acquisition d'outils et de savoirs permettant d'atteindre ses cibles professionnelles. Vous les choisirez en fonction de vos besoins et/ou des convenances. (Encadrement systématique par un ergothérapeute et un informaticien)



Objectifs

- Connaître les différentes aides techniques dans chaque catégorie étudiée, leur intérêt, les pré-requis à leur préconisation et à leur mise en place, leurs limites, voire leurs dangers
- Avoir une vision objective des acteurs du marché (fabricants, distributeurs, organismes d'information et/ou de conseil, organisme de formation)
- Savoir effectuer une évaluation pointue des besoins
- Etre en capacité d'élaborer le cahier des charges détaillé de l'aide technique la plus adaptée aux besoins de la personne
- Savoir préconiser de façon objective un produit précis parmi un type d'aides techniques
- Etre capable d'assurer la mise en place de l'aide technique, d'en effectuer la programmation, les réglages et les paramétrages
- Pouvoir accompagner la personne dans l'apprentissage à l'utilisation de son aide technique

Moyens pédagogiques

La formation sera concrète, pratique, active et participative. Elle portera sur quatre grandes catégories d'aides techniques de nouvelle technologie : celles qui permettent l'accès à l'informatique, à la communication, au contrôle de l'environnement et la compensation des troubles spécifiques du langage et du handicap mental. Elle fera une large place à la présentation des aides techniques de chaque catégorie et à leur manipulation par les participants. Ils travailleront collectivement sur des situations concrètes issues de la pratique professionnelle des formateurs. Ces situations seront suffisamment variées pour être représentative des différentes problématiques rencontrées. Ils auront également l'occasion d'interpeller les formateurs par rapport à des situations précises qu'ils auront rencontrées.

Un support de formation sera remis. Il comprendra :
 - le support de cours de la partie théorique



7 rue Hoche – 78000 VERSAILLES
 info@axorm.org - www.axorm.org - Tél : 0970 465 112

- les études de situations proposées
- des liens utiles vers les différents acteurs du marché et leur domaine de compétence

Les formateurs s'engagent à rester disponible dans l'année qui suit la formation, par courriel ou sur RV téléphonique pour un avis ou un conseil.

Formateurs

Véronique WOLFF, Ergothérapeute DE

Expérience professionnelle en centre de réadaptation (1985-1993), CICAT (1993-2006) et MDPH (2006-2008).
Pratique de l'évaluation à domicile des personnes handicapées, de la préconisation des moyens de compensation et de l'accompagnement des personnes jusqu'à la réalisation de leur projet depuis 1993.
Formatrice à l'Université de Haute-Alsace dans le cadre du DU Stratégies de Compensation du Handicap Physique et Sensoriel.
Formatrice au sein de l'association Alister.

Daniel GIRARD, expert en informatique appliquée au handicap

Expérience professionnelle au sein d'une société commerciale (depuis 1991)
Etude, conseil et adaptation de systèmes informatiques de compensation auprès de personnes en situation de handicap moteur.
Formateur dans le domaine des nouvelles technologies et du handicap
Création d'Axorm en 2006 : conseils et formation (handicap moteur et Troubles Spécifiques du Langage)

Public concerné

Personnel des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées
Ergothérapeutes ou Orthophonistes désireux de se spécialiser ou d'améliorer ses connaissances en matière d'informatique adaptée au handicap.
Les formations sur sites pourront être dispensées sur l'ensemble du territoire national

Prérequis

Avoir participé à la formation à la « Préconisation des aides techniques de nouvelle technologie **"Socle commun de connaissances"** ou avoir bénéficié de ce type de formation dans le cadre de sa formation initiale en institut d'ergothérapie ou avoir un début d'expérience professionnelle dans la préconisation des aides techniques du module choisi.

Programme

- Accueil, tour de table, objectifs et déroulement de la formation.
- Eléments spécifiques de l'évaluation (capacités fonctionnelles, facteurs personnels et environnementaux) indispensables à la détermination précise des besoins de la personne puis à la préconisation d'une aide technique adaptée
- Présentation, étude, manipulation des solutions techniques
- Les aides technique dédiées à la communication (Allora, Spok, Dialo, Aria, Synthé...)
- L'utilisation d'un ordinateur
- Les acteurs économiques et associatifs et leur champ de compétence
- Etude collective de situations
- Elaboration d'un cahier des charges
- Bilan et évaluation de la formation.